



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

MERCREDI 13 DECEMBRE 2017

COMPTE-RENDU

SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 14 décembre 2017

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a large, sweeping horizontal stroke that loops back to the left.

PARTICIPANTS

Présents

Membres de droit

Gérard BÉRARD : communauté de communes Billom communauté
Michel BRAVARD : communauté de communes Ambert Livradois Forez
Josiane COMBRIS : communauté de communes Ambert Livradois Forez
Jean-Claude DAURAT : communauté de communes Ambert Livradois Forez
Monique FERRIER : communauté de communes Entre Dore et Allier
Michel GONIN : communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Josiane HUGUET : communauté de communes Entre Dore et Allier,
Corinne MONDIN : vice-présidente du Parc naturel régional Livradois-Forez
Martine MUNOZ : communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Patrice ROYET : communauté de communes Billom communauté.

Membres actifs

Bernard AUROY : Randonnée en Livradois-Forez
Ariane BOILLOT : gîte de Rochemulet
Amaud DE CADIER DE VEAUCE : château des Martinanches
Robert DURET : Mus'Énergie
Gérard JEANTON : atelier Ocre Rose
Stéphane LIMOUZIN : chambres d'hôtes Ailleurs
Sylvain PÉRAUDEAU : moulin Richard de Bas
Anthony PLANAT : association Route des Métiers
Helen SLIK : chambres d'hôte La Paresse en douce
Gilles VAYSSIÈRE : gîtes La Clef des Puys.

Autres participants :

Benoît BARRÈS : directeur de la Maison du tourisme
Bernard LORTON : Parc naturel régional Livradois-Forez

Excusés

Françoise BERNARD : communauté de communes Billom communauté
Tony BERNARD : Parc naturel régional Livradois-Forez, pouvoir remis à Corinne MONDIN
Bernard GARCIA : communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Valérie GOBILLARD : chambres d'hôtes Le clos Goëlle, pouvoir remis à Helen SLIK
Philippe HUGOT : château de Mons
Jean JALLAT : les Champs d'ail de Billom
Philippe MEYZONNET : Parc naturel régional Livradois-Forez, pouvoir remis à Corinne MONDIN
Florent MONNEYRON : communauté de communes Entre Dore et Allier, pouvoir remis à Monique FERRIER
Christophe PILLIÈRE : Hôtel-Restaurant des Voyageurs à Lezoux
Alain TARASSON : association Sur les pas de Gaspard

ORDRE DU JOUR

A - AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organisation touristique

- I - Information sur les délibérations des communautés de communes concernant la gestion de la compétence « office de tourisme »
- II - Information sur le déroulé de la mission d'expertise menée par le syndicat mixte du PNR pour la gestion de la compétence « office de tourisme »
- III - Conventions de partenariat entre la Maison du tourisme et les collectivités membres
- IV – Création de postes et conventions de mise à disposition des personnels

Pôle promotion

- V – Editions touristiques grand public : modifications de la délibération du CA du 3 octobre 2017

Pôle accueil-information-animation

- VI - Guide estival *Festivités et animations*
- VII – Programme de rencontre des prestataires touristiques partenaires de la Maison du tourisme
- VIII - Organisation d'une rencontre locale à Thiers.

Pôle administration

- IX - Modification des plans de financement des opérations financées dans le cadre du programme Leader

B - INFORMATIONS

Pôle promotion

- X - Bilan des opérations de promotion de l'automne

Pôle commercial

- XI - Présentation des nouveaux catalogues

Pôle accueil-information-animation

- XII - Bilan des Balades nature et patrimoine 2017
- XIII - Bilan de fréquentation des BIT lors des vacances de Toussaint
- XIV - Guides *Festivités et animations* : Toussaint et Vacances de Noël
- XV - Bilan du Village des producteurs des sites remarquables du goût

Corinne MONDIN accueille et remercie les participants. Elle présente la liste des personnes excusés et informe que le conseil syndical du Syndicat mixte du Parc a modifié l'un de ses représentants. Bernard LORTON remplace Philippe MEYZONET.

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – INFORMATION SUR LES DELIBERATIONS DES COMMUNAUTES DE COMMUNES CONCERNANT LA COMPETENCE « OFFICE DE TOURISME »

Élue référente : Corinne MONDIN

Corinne MONDIN donne la parole aux représentants des 5 collectivités.

Jean-Claude DAURAT, président d'Ambert Livradois-Forez, informe que la communauté de communes souhaite assurer la continuité du partenariat avec la Maison du tourisme. L'année 2018 sera donc une nouvelle année de transition ne remettant nullement en cause les engagements pris jusque-là. La communauté de communes fonctionnera pour l'instant avec l'EPIC, le bras armé de la communauté de communes, qui est tout à fait fondé pour conventionner avec la Maison du tourisme.

Bernard GARCIA, vice-président de Thiers Dore et Montagne et Monique FERRIER, vice-présidente d'Entre Dore et Allier, informent que leur communauté de communes ont inscrit, à l'ordre du jour de leur conseil communautaire respectif, la délégation de la compétence et l'adoption de la convention de partenariat avec la Maison du tourisme.

Patrice ROYET, représentant de Billom communauté informe que la communauté de communes a adopté récemment la délégation de la compétence et la convention de partenariat avec la maison du tourisme.

Corinne MONDIN, vice-présidente du Parc, informe que le syndicat mixte du Parc a adopté la convention de partenariat avec la Maison du tourisme la semaine dernière.

II – INFORMATION SUR LE DEROULE DE LA MISSION D'EXPERTISE MENEES PAR LE SYNDICAT MIXTE DU PNR « POUR LA GESTION DE LA COMPETENCE OFFICE DE TOURISME »

Élue référente : Corinne MONDIN

Benoît Barrès présente un diaporama réalisé par l'équipe Futorisme//D tourisme qui a fait l'objet d'une présentation lors du comité de pilotage de l'étude courant novembre. Ce document est annexé au présent compte-rendu.

III – CONVENTION DE PARTENARIAT 2018 ENTRE LA MAISON DU TOURISME ET LES COLLECTIVITES MEMBRES

Élue référente : Corinne MONDIN

Les conventions de partenariat entre la Maison du tourisme et les collectivités membres prennent toutes fin au 31 décembre 2017. Il a donc été proposé aux 5 collectivités concernées (Ambert Livradois-Forez, Billom communauté, Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne, Parc naturel régional Livradois-Forez), lors du comité de pilotage du 21 novembre dernier, de les renouveler et d'y apporter quelques modifications :

- Légère modification du cadre commun (voir document annexe) avec notamment la modification de l'article 3, prévoyant une durée d'un an de la convention.
- Modification pour chacune des collectivités du cadre spécifique qui devra préciser les conditions de partenariat et qui va faire l'objet de rencontres individuelles entre le cabinet d'étude Futourism et les présidents des différentes collectivités.

A ce jour seule la convention entre la Maison du tourisme et le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est terminée pour un montant prévisionnel de 111 688 € (voir document annexe). Elle ne comprendrait plus les 4 000 euros d'aide exceptionnelle versée en 2017 pour la réalisation d'une nouvelle maquette de la carte tourisme et patrimoine.

Les autres conventions sont en cours de discussion/négociation avec les collectivités concernées. Des rencontres sont organisées entre les présidents et le cabinet d'étude Futourism.

Le conseil d'administration

- **adopte le cadre commun et la trame de la partie spécifique de chacune des conventions sous réserve de délibération de l'ensemble des collectivités concernées ;**
- **adopte la convention de partenariat avec le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez pour un montant d'aide du syndicat mixte du PNR de 111 688 € ;**
- **autorise la présidente à signer les conventions avec les autres collectivités actuellement en cours de discussion pour qu'elles puissent prendre effet au 1er janvier 2018 considérant qu'une information détaillant le contenu de ses conventions sera présentée au prochain conseil d'administration.**

IV – CREATION DE POSTES ET CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS

Élue référente : Corinne MONDIN

Dans le cadre de la nouvelle réorganisation de la Maison du tourisme pour l'année 2018 et en concertation avec les différentes collectivités, il est proposé les évolutions suivantes.

Secteur de Thiers Dore et Montagne

Il est proposé la création de 5 postes au sein de la Maison du tourisme émanant du transfert d'activité de l'EPIC Office de tourisme de Thiers, à savoir :

- le transfert de 2 contrats de travail de droit privé de l'EPIC Office de tourisme de Thiers à la Maison du tourisme à partir du 1^{er} janvier.
- la création de 3 nouveaux postes dont les modalités restent à définir en concertation avec la communauté de communes Thiers Dore et Montagne et dont les profils de postes pourraient être : conseiller en séjour-guide conférencier ; designer de produits touristiques.

Ces 5 postes seraient financés par Thiers Dore et Montagne dans le cadre de la convention de partenariat 2018.

Secteur Ambert Livradois-Forez

Il est proposé le maintien de l'organisation actuelle.

Le conseil d'administration décide :

- de créer 5 nouveaux postes (2 en CDI et 3 CDD) comme définis ci-dessus dans la mesure où ils seraient financés par les collectivités concernées ;
- le maintien des conventions de mise à disposition pour le personnel de l'EPIC Ambert Livradois Forez Tourisme à la Maison du tourisme assurant avant le 31 décembre 2017 une mission en lien avec la compétence « promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme » ;
- d'autoriser la présidente à signer les contrats de travail et les conventions de mise à disposition des personnels afférents, considérant qu'une information plus détaillée concernant l'ensemble des contrats et des conventions de mise à disposition sera réalisée lors du prochain conseil d'administration.

V – ÉDITIONS TOURISTIQUES « GRAND PUBLIC » 2018 : MODIFICATIONS SUITE A LA DELIBERATION DU CA DU 3 OCTOBRE 2017

Pôle promotion - Élu référent : Robert DURET

La Maison du tourisme a adopté lors de son dernier conseil d'administration du 3 octobre dernier le programme des éditions 2018. La communauté de communes Thiers Dore et Montagne ayant décidé de déléguer à la Maison du tourisme sa compétence « office de tourisme », à partir du 1^{er} janvier 2018, il a été convenu de ne plus éditer le guide touristique spécifique à Thiers et d'intégrer les informations qui y étaient présentes au sein de l'ensemble des guides existants de la MDT.

Compte-tenu de cette évolution, il vous est proposé les modifications suivantes pour le guide *Visites et découverte* :

- Changement de format : passage à un format A4
- Augmentation du tirage considérant que l'OT de Thiers tirait son guide à 15 000 exemplaires :
 - Passage de 25 000 à 35 000 exemplaires pour le guide en français
 - Passage de 2 000 à 4 000 exemplaires pour le guide en anglais
- Passage de 2 à 6 pages d'une présentation de chacun des territoires géotouristiques (Ambert et les monts du Forez, Billom et les monts du Livradois, la Chaise-Dieu et les volcans du Velay, Thiers Bois noirs et Varennes) pour apporter davantage de contenus culturels au guide.
- Mise en place d'une mission complémentaire d'assistance PAO (notamment pour reconcevoir les publicités qui étaient présentées dans le guide de Thiers 2017).

L'an prochain il semblerait nécessaire de faire évoluer ce guide en véritable magazine comme le préconise l'étude en cours « plan marketing 2018-2020 ».

Le conseil d'administration décide :

- de faire évoluer le guide *Activités et découverte* à partir des éléments ci-dessus pour un montant complémentaire de 23 594 euros HT (soit + 16 756 €

- pour le guide en français ; + 3 181 € pour le guide en anglais ; + 3 657 € de frais divers) par rapport à celui adopté lors du dernier CA (40 000 € HT) ;
- de prévoir un budget complémentaire de conception des publicités d'un montant de 1 800 euros HT ;
- d'autoriser la Présidente à signer toute convention à intervenir considérant qu'une information plus détaillée concernant le financement sera réalisée lors du prochain conseil d'administration.

VI – GUIDE ESTIVAL FESTIVITES ET ANIMATIONS

Pôle accueil-information-animation. Elue référente : Josiane COMBRIS

La Maison du tourisme a édité en 2016 un guide des festivités et animations couvrant la période de juillet et août en 8 000 exemplaires. Le guide recense les animations à vocation touristique sur le périmètre des 4 communautés de communes membres et celles proposées par des prestataires appartenant à un réseau soutenu par le Parc naturel régional Livradois-Forez dès lors que l'animation est saisie dans la base de données APIDAE par le bureau concerné. Le guide ne recensait pas les balades nature et patrimoine, qui elles, font l'objet d'une édition spécifique financée par le Parc naturel régional.

La MDT étudie la possibilité de ne plus éditer ce guide considérant :

- qu'il existe déjà de nombreux supports de promotion des animations qui sont disponibles dans les bureaux d'information touristique : le guide estival de la Montagne, le supplément gratuit de la Gazette, le supplément gratuit du Semeur-Hebdo, etc.
- que le site internet de la MDT recense l'ensemble de ces animations
- que le plan marketing (en cours d'élaboration) préconise de gagner du temps et des moyens pour faire venir les touristes sur le territoire. Pour information, le montant de l'impression du document a été de 2 618 € HT et il faut estimer un temps de travail d'un mois.

Le conseil d'administration décide :

- **d'arrêter l'édition du guide estival *Festivités et animations* ;**
- **de tester la méthode de mise à jour des animations directement par les prestataires touristiques (au sein de la base de données APIDAE) en concertation avec 2 ou 3 prestataires volontaires, dans l'objectif d'éventuellement étendre ce dispositif à tous les prestataires volontaires du territoire.**

VII – PROGRAMME DE RENCONTRE DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES PARTENAIRES DE LA MAISON DU TOURISME

Pôle accueil-information-animation. Elue référente : Josiane COMBRIS

La Maison du tourisme souhaite développer des liens d'échanges et de confiance avec les prestataires touristiques partenaires de la Maison du tourisme. Elle propose de développer des visites de prestataires *in situ*.

OBJECTIFS

- Faire en sorte que les conseillers en séjour connaissent bien l'offre des prestataires de leur territoire de proximité (les nouveautés, les nouveaux aménagements, les nouveaux tarifs, les nouveaux services, etc.).
- Accompagner les prestataires dans leurs projets ou les inciter à s'engager dans de nouveaux projets.
- Identifier les besoins des prestataires.
- Évaluer le partenariat en cours entre le prestataire et la MDT (identifier ses points de satisfaction et d'insatisfaction).
- Identifier les points qui pourraient être améliorés dans le cadre des services proposés par la MDT : fiches APIDAE, descriptifs commerciaux, photos, réservation en ligne, etc.
- En profiter pour récupérer des données liées aux marchés : quelles sont les clientèles qui viennent dans l'établissement ? Quelles sont leur retour sur le territoire ? Quels sont les bons (ou mauvais) réseaux de commercialisation ? etc.
- Informer sur les services de la MDT : le pack partenaire, le service commercial, la réservation en ligne Open system, le service billetterie, les journées de découverte etc.

METHODE

Qui fait les visites ?

Chaque BIT s'organise comme bon lui semble. Il est cependant nécessaire que le responsable du BIT coordonne l'ensemble de cette action. Il peut être utile que dans les BIT à plusieurs agents, une personne soit clairement identifiée pour être l'interlocuteur des prestataires.

Quels sont les prestataires à rencontrer ?

- Les prestataires partenaires et en priorité :
 - les nouveaux
 - les prestataires n'ayant pas été rencontrés depuis longtemps
 - les acteurs importants du territoire peu satisfaits de la MDT
- Les prestataires en cours d'installation et qui n'ont pas encore pris le pack

Périodicité des visites

- Chaque prestataire devra être rencontré sur place à minima 1 fois tous les deux ans. Mais il peut être utile d'aller en rencontrer certains tous les ans. Cela est à l'appréciation des 2 parties.
- L'équipe de conseillers en séjour devra se réserver à minima (en fonction des BIT) un jeudi par mois pour effectuer ces visites (hors vacances scolaires et saison estivale).

Contenu prévisionnel des visites

- Visite de la structure : mise à jour des informations touristiques et identification des nouveautés.
- Prise éventuelle de quelques photographies
- Identifier les projets du prestataire
- Évaluer le partenariat en cours entre le prestataire et la MDT (identifier ses points de satisfaction et d'insatisfaction).
- Identifier les points qui pourraient être améliorés dans le cadre des services proposés par la MDT à partir d'un support de présentation. ?
- Informer sur les services de la MDT (le pack partenaire, le service commercial, etc.)

Durée prévisionnelle des visites

- 1h30

Planning

- Chaque visite est mentionnée dans le planning hebdomadaire de la MDT

Reporting

Chaque visite fera l'objet d'un CR à retourner aux autres agents qui pourraient être concernés par les échanges qui ont eu lieu.

Suivi

- Après chaque visite (sous 48h) un message sympa est retourné aux prestataires pour les remercier et bien préciser les points sur lesquels ils attendent une réponse de notre part.
- Prendre contact avec les agents de la MDT qui pourraient être concernés par les échanges qui ont eu lieu.
- Formaliser une réponse sous 3 semaines avec l'ensemble des réponses attendues par le prestataire (copie aux personnes informées par le reporting).

Le conseil d'administration adopte la démarche de rencontre des prestataires suivant la méthode ci-dessus.

VIII - ORGANISATION D'UNE JOURNÉE DE FORMATION ET DE RENCONTRE

Pôle accueil-information-animation. Elue référente : Josiane COMBRIS

La Maison du Tourisme du Livradois-Forez organise des « Journées de rencontres locales » destinées aux prestataires touristiques partenaires de la Maison du Tourisme ainsi qu'à l'équipe technique. Les objectifs de ces journées sont de :

- Visiter des structures touristiques phares ou exemplaires pour le territoire ;
- Se rencontrer pour mieux se connaître ;
- Créer du lien entre les conseillers en séjour et les prestataires.
- Faire connaître leurs prestations aux conseillers en séjours des 9 bureaux d'information touristique de la Maison du tourisme.

En 2016 et 2017, elles ont permis de découvrir les prestataires touristiques phares des secteurs de Billom, Ambert, Courpière, Montagne thiernoise, Entre Allier et Bois noirs, les Crêtes du Forez, Cunhat et Olliergues.

Le conseil d'administration adopte l'organisation d'une journée de rencontre locale sur le secteur de Thiers au cours du 1^{er} trimestre 2018 avec au programme, entre autres, une visite de ville de Thiers, le musée de la coutellerie, le Creux de l'Enfer, la vallée des Rouets et la base de loisirs Iloa.

IX – MODIFICATION DES PLANS DE FINANCEMENT DES OPERATIONS FINANCEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER

Élue référente : Corinne MONDIN

1. Modification du plan de financement de l'étude « Stratégie marketing du Livradois-Forez »

Le conseil d'administration du 15 septembre 2016 avait décidé de réaliser l'étude « Stratégie marketing du Livradois-Forez » pour un montant prévisionnel de 40 500 € avec le plan de financement suivant :

- Conseil régional : 13 500 €
- Leader : 13 500 €
- Autofinancement : 13 500 €
- Total TTC : 40 500 €.

Après négociation, le montant de l'étude est finalement de 36 000 € TTC.

Le nouveau plan de financement prévisionnel de l'étude est le suivant :

- Leader : 24 000 €
- Autofinancement : 12 000 €
- Total TTC : 36 000 €

Le conseil d'administration :

- décide d'adopter le nouveau plan de financement ci-dessus ;
- décide de solliciter à nouveau les financements Leader suivant le plan ci-dessus ;
- autorise la présidente à signer toute convention afférente.

2. Modification du plan de financement de l'opération « Information et sensibilisation aux patrimoines du Livradois-Forez »

Le conseil d'administration du 25 janvier 2017 avait décidé la mise en œuvre d'actions d'information et de sensibilisation aux patrimoines avec notamment l'édition du guide des activités et de plusieurs guides périodiques des animations pour un montant prévisionnel de 33 300 € avec le plan de financement suivant :

- Leader : 24 975 €
- Autofinancement : 8 325 €
- Total HT : 33 300 €

Le montant de l'opération a été affiné. En complément, il s'avère que le taux de financement Leader est de 75% et non de 80%.

Le nouveau plan de financement de l'opération « Information et sensibilisation aux patrimoines du Livradois-Forez » est donc le suivant :

- Leader : 19 945,18 €
- Autofinancement : 14 069,52 €
- Total TTC : 34 014,70 €

Le conseil d'administration :

- décide d'adopter le nouveau coût de l'opération pour un montant maximum de 34 014,70 € TTC ;
- décide d'adopter le plan de financement ci-dessus ;
- décide de solliciter à nouveau les financements Leader suivant le plan ci-dessus ;
- autorise la présidente à signer toute convention afférente.

B – INFORMATIONS

X – BILAN DES OPERATIONS DE L'AUTOMNE

Elue référente : Corinne MONDIN

Le bilan des opérations, annexé au présent compte-rendu, est présenté en séance.

Le conseil d'administration :

- **se pose la question de la pertinence de la présence de la MDT au congrès des PNR ;**
- **souhaite avoir un retour des 7 demandes de devis groupe réalisé lors du salon de la randonnée à Lyon ;**
- **considère que l'opération « conférence de presse » à Lyon serait à renouveler.**

Complément au compte-rendu : il n'y a pas eu à ce jour de consommation des 7 demandes de devis groupe réalisé lors du salon de la randonnée à Lyon. Une relance sera effectuée avec les nouvelles offres plus adaptées à la clientèle groupe de sportifs.

XI – PRESENTATION DES NOUVEAUX CATALOGUES COMMERCIAUX

Pôle commercial - Elu référent : Gilles Vayssière

Les nouveaux catalogues, annexés au présent compte-rendu, sont présentés en séance.

XII - BILAN VISITES GUIDÉES ET BALADES NATURE ET PATRIMOINE

Pôle accueil-information-animation. Elue référente : Josiane COMBRIS

Dans le cadre du programme des Balades nature et patrimoine piloté par le Parc naturel régional Livradois-Forez, la MDT a programmé 65 balades et visites guidées permettant de découvrir des lieux ou des thèmes emblématiques du territoire. 38 sont parties avec au total 540 participants pour un CA de 2 395 €. Le taux de départ des balades est de 58 % et le nombre moyen de participants est de 14,22 personnes par balade.

A noter, 66 % des balades programmées sont conduites par les guides conférenciers de la Maison du tourisme. Elles génèrent 85 % du CA réalisé. De plus, 74 % du CA est réalisé sur le secteur de Billom, 14,3 % sur le secteur de la Montagne thiernoise, 5 % sur le secteur d'Olliergues.

La programmation est à revoir pour 2018 selon le périmètre d'intervention, les modalités de partenariat et le budget alloué au programme.

XIII - BILAN DE FREQUENTATION TOURISTIQUE DES BIT LORS DES VACANCES DE TOUSSAINT

Pôle accueil-information-animation. Elue référente : Josiane COMBRIS

Vacances de la Toussaint	2017	2016	2015	Evolution 2017/2016 en %
BIT Ambert	379	413	415	-8 %
BIT Arlanc	49	nc	nc	
BIT Billom	171	196	184	-13%
BIT Celles sur Durole	36	40	38	-10%
BIT Courpière	58	85	176	-32%
BIT Cunlhat	18	45	23	-60%
BIT Lezoux	63	73	203	-14%
BIT Olliergues	4	24	24	-83%
BIT Saint-Germain l'Herm	24	17	42	+41%
Total	802	893	1105	-10%

XIV - GUIDE DES FESTIVITÉS ET ANIMATIONS PETITES VACANCES SCOLAIRES

Pôle accueil-information-animation. Elue référente : Josiane COMBRIS

La Maison du tourisme a édité un guide festivités et animations pour les vacances de la Toussaint. Composé de 12 pages, il a été diffusé à 1500 ex dans l'ensemble des BIT et auprès des Offices de tourisme associés ainsi que par e-mailing à l'ensemble des prestataires touristiques. Il est téléchargeable sur le site internet.

Le guide des festivités et animations des vacances de Noël est composé de 8 pages.

Les guides recensent les animations à vocation touristique sur le périmètre des 4 communautés de communes membres et celles proposées par des prestataires appartenant à un réseau soutenu par le Parc naturel régional Livradois-Forez dès lors que l'animation est saisie dans la base de données APIDAE par le bureau concerné.

Ces 2 guides sont présentés en séance.

XV – BILAN DU SALON DES SITES REMARQUABLES DU GOÛT

Pôle accueil-information-animation. Elue référente : Josiane COMBRIS

Le bilan est présenté en séance.

En séance, Patrice ROYET remet le diplôme « Village des producteurs des sites remarquables du goût de Billom » à la présidente de la Maison du tourisme.

C – DOCUMENTS ANNEXÉS AU COMPTE-RENDU

- Annexe 1. Diaporama du comité de pilotage de la mission d'expertise menée par le syndicat mixte du PNR « pour la gestion de la compétence office de tourisme »
- Annexe 2. Convention cadre de partenariat 2018 entre les collectivités et la Maison du tourisme
- Annexe 3. Convention de partenariat 2018 entre la Maison du tourisme et le syndicat mixte du Parc.
- Annexe 4. Bilan des opérations de communication 2017
- Annexe 5. Catalogue destination groupes
- Annexe 6. Catalogue jeune public (version PDF)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DU TOURISME
DU 13 DECEMBRE 2017**

RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 22

Nombre de votants présents : 20

Nombre de votants présents ou représentés : 24

Le quorum d'1/3 est atteint : 24 présents ou représentés (sur les 30 membres du conseil d'administration).

- **AFFAIRE III – Convention de partenariat 2018 entre la Maison du tourisme et les collectivités membres**

Pour	24
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE IV – Création de postes et conventions de mise à disposition de personnels**

Pour	24
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE VI – Editions touristiques « Grand Public »**

Pour	24
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE VI – Guide estival *Festivités et animations***

Pour	23
Contre	0
Abstention	1

- **AFFAIRE VII – Programme de rencontre des prestataires touristiques partenaires de la Maison du tourisme**

Pour	24
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE VIII – Organisation d'une journée de formation et de rencontre**

Pour	24
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE X – Modification des plans de financement des opérations financées dans le cadre du programme Leader**

Pour	24
Contre	0
Abstention	0